

# **M. L. P. S.**

*Mouvement pour la Liberté de la Protection Sociale*

165, rue de Rennes 75006 PARIS

Communiqué du 18 décembre 2014

## **Le MLPS met en garde le public contre les agissements de M. Christian Couturier**

Secrétaire général de l'association « Liberté Sociale », M. Couturier a déposé le 31 octobre 2014 à l'Institut national de la propriété industrielle (Inpi) une demande d'enregistrement de la marque « mouvement pour la liberté de la protection sociale – MLPS ».

Le MLPS est une association de la loi de 1901 qui a été déclarée à la Préfecture de police de Paris le 7 octobre 1991.

Le MLPS est notoirement connu en France et à l'étranger en raison de son combat pour l'abrogation du monopole de la sécurité sociale, aujourd'hui actée dans les lois de la République française.

Nul ne peut s'approprier le nom du MLPS pour l'utiliser en tant que marque.

Le MLPS a engagé les actions judiciaires indiquées pour faire annuler et sanctionner la demande d'enregistrement de la marque MLPS par M. Couturier.

La demande d'enregistrement de la marque MLPS par M. Couturier constitue une agression intolérable de la part du secrétaire général de l'association « Liberté Sociale » qui, créée le 12 février 2014, soit plus de 22 ans après le MLPS, déclare avoir pour objet de « libéraliser la protection sociale dans le respect de la réglementation européenne » et ne fait que s'inscrire dans la continuité de l'action du MLPS dont elle voudrait aujourd'hui s'approprier les résultats et la notoriété.